

ÉDITO

La société s'adapte au vieillissement de la population...

...nous nous adaptons à vos besoins.

Cette année, le secteur de l'aide à domicile, a été marqué par l'adoption, au 1^{er} Janvier 2016, de la **loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement de la population**. Les différentes mesures de cette loi, présentées en dernière page, devraient nous permettre de mieux vous accompagner au quotidien. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La société évolue : les personnes âgées souhaitent vivre le plus longtemps possible à domicile mais leurs proches ne peuvent pas toujours les entourer comme ils le voudraient.

Afin de répondre à vos besoins et de garantir la qualité de nos prestations, nos salariés sont régulièrement formés. Nous leur faisons suivre des formations thématiques portant notamment sur les premiers secours, la maladie d'Alzheimer, l'aide à la toilette, l'accompagnement en fin de vie, ...

Nous accompagnons également nos salariés dans leurs **parcours de formation** qualifiante. L'obtention d'un diplôme est le fruit d'un long travail personnel.

Nous vous invitons à lire notre article sur notre **cérémonie de remise de médailles et des diplômes**.

Grâce au financement de nos partenaires, nos intervenants peuvent partager certaines de ces formations avec des personnes aidées. Après les séances de gymnastique proposées en 2015/2016, nous vous invitons à nos **ateliers « nutrition »**.

Nous tenons également à vous informer que le rapprochement engagé fin 2014, entre le Relais des Services et l'ADAPA de Meurthe et Moselle, va aboutir à la **fusion des deux associations**.

Après avoir fait l'objet d'une consultation des Instances Représentatives du Personnel, le projet de fusion a été arrêté par les Conseils d'Administration et sera soumis à l'approbation des Assemblées Générales mi-septembre. La fusion devrait donc intervenir le **1^{er} octobre 2016**.

Nous avons obtenu de nouveaux agréments permettant à l'ADAPA de proposer "tous les services, à tous les publics" (y compris aux enfants de plus de 3 ans). Nous allons ainsi pouvoir, progressivement, vous proposer de **nouveaux services**, à découvrir dans notre prochain numéro...

Bernard JAMBOIS, Président de l'ADAPA

Sommaire

- Médaillés, diplômés et retraité p. 2
- Notre politique de formation p. 3
- Ateliers nutrition p. 4
- Nouvelle loi A.S.V. p. 4



Nos salariés sont à l'honneur : Médaillés, diplômés et retraités



Le 5 Février 2016, l'ADAPA a mis à l'honneur 8 médaillés du travail (Argent, Vermeil et Grand Or), 15 diplômés (Auxiliaires de Vie Sociale, Assistantes de Vie aux Familles, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Assistante en Ressources Humaines) et 24 salariés partis en retraite, lors d'une cérémonie conviviale, présidée par Bernard JAMBOIS, en présence des administrateurs et des bénévoles, et de nombreux partenaires .

Martine HUOT-MARCHAND, suppléante de Dominique POTIER, Député, nous a fait l'honneur de sa présence et a remis sa médaille « Grand Or » à Anita ROSSO, Auxiliaire de Vie Sociale, pour ses 40 ans de fidélité à l'ADAPA.

Nous voulons vous faire partager son témoignage :

« Après un solide petit déjeuner, je me prépare pour ma journée, et oui, déjà 40 années que je travaille pour l'ADAPA. Effectivement, depuis le 29 Septembre 1975. Comme le temps passe. Beaucoup d'évolution dans notre profession depuis cette époque mais toujours la même motivation. Ah !!! La ponctualité, les personnes aidées apprécient. Arrivée devant la porte, la présentation, première approche, très important : « Bonjour Madame, je me présente, Madame ROSSO Anita, je pense que vous avez été prévenue de mon intervention, je suis envoyée par l'ADAPA, j'interviendrai tous les vendredis de 8h00 à 8h30. » En quelques minutes, j'évalue la situation et les tâches à effectuer : toilette, repas, tâches ménagères, courses, promenades, etc... et la mise en confiance avec la personne aidée.



C'est allégrement que je poursuis les interventions, et oui, assez physique notre métier.

Auxiliaire de Vie Sociale, un mot rempli de sens. Il faut avoir énormément de compétences, être discrète, à l'écoute, savoir observer, être patiente, compréhensive et savoir s'adapter à chaque situation (culture différente, éducation etc...). Et oui, nous entrons en intrus dans leur vécu, ensuite il faut évaluer les priorités suivant notre disponibilité, tout ça dans la bonne humeur, pas toujours facile parfois, mais on y arrive. On prend du recul, on définit nos limites car demain il faudra recommencer, être performante, avoir le sourire pour s'entendre dire : « Ah, voilà mon rayon de soleil », moment de complicité qui nous fait tellement plaisir, à nous les intervenants, qui aimons le contact, et aussi, avoir la satisfaction d'avoir été utile et d'avoir réalisé l'aide tant attendue à une personne en difficulté. Bientôt je vais partir en retraite et j'avoue que tout cela va me manquer, les confidences, les chansons anciennes, la nostalgie de leurs vies passées, très enrichissant le savoir de nos anciens. Mais, il y a un temps pour tout, je pense à la relève de notre Belle profession qui, j'espère, durera encore longtemps, et c'est avec plaisir que je vous ai accompagné dans vos moments difficiles, en espérant que d'autres poursuivront nos efforts pour l'amélioration d'aides multiples aux personnes isolées et souffrantes. Merci, encore merci à vous d'être là, nos anciens. »

- Anita ROSSO -

Notre politique de formation pour vous satisfaire

L'ADAPA a toujours mené une politique de formation dynamique et diversifiée pour satisfaire au mieux les besoins de ses bénéficiaires. Dans le but de professionnaliser les salariés et d'adapter leurs compétences aux besoins et aux enjeux de l'activité d'aide à la personne, des **formations continues** sont organisées tout au long de l'année sur différents thèmes .

Elles sont inscrites dans le plan de formation de l'ADAPA et permettent aux salariés :

- ❖ D'acquérir de nouvelles connaissances; sur des thèmes précis tels que l'hygiène alimentaire, les premiers secours, la maladie d'Alzheimer, l'aide à la toilette, l'accompagnement en fin de vie, la gestion du stress et de la violence, etc...

- ❖ De développer celles acquises par l'expérience,
- ❖ De favoriser le dialogue et les échanges,
- ❖ De confronter les pratiques.

Pour l'année 2015, quelques chiffres clés :

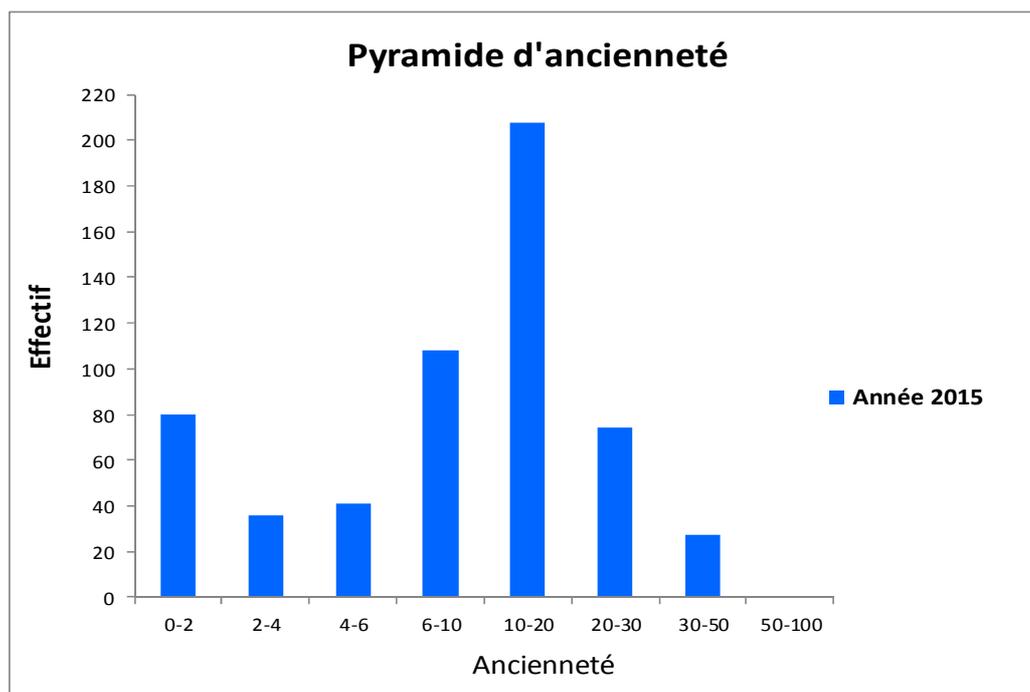
- 507 845 heures d'intervention réalisées pour près de 3 500 personnes résidant dans les 475 communes des trois arrondissements de Lunéville, Nancy et Toul

- 470 intervenants à domicile en CDI

- 39 agents administratifs en CDI

- 45% de notre personnel intervenant est diplômé (135 Auxiliaires De Vie Sociale, 105 titulaires du titre Assistant De Vie aux Familles, BEP sanitaire et social ou équivalent)

Notre pyramide d'ancienneté prouvent l'attachement et la fidélité de nos salariés à l'ADAPA, un grand merci à eux et à leur dévouement tout au long de ces années !



ATELIERS NUTRITION : Venez participer

A l'issue d'un appel à projet CARSAT lancé en 2015, auquel l'association a répondu, l'ADAPA a mis en œuvre des **ateliers nutrition**. Nous remercions par ailleurs nos partenaires sans lesquels cette action n'aurait pu voir le jour :



Ces sessions de formation préventive s'adressent aux personnes aidées accompagnées de leurs intervenants.

Elles sont dispensées par une Diététicienne/Nutritionniste, issue de l'Institut de Formation Pratique.

Ces ateliers sont des moments privilégiés où aidants professionnels et personnes aidées peuvent notamment :



- ✓ Acquérir des connaissances communes sur le sujet
- ✓ Mieux connaître les mécanismes qui font de la nutrition un élément majeur de prévention
- ✓ Rester vigilants lors de la préparation des repas en reconnaissant les aliments susceptibles de ne pas respecter certains régimes alimentaires

Lors de la troisième rencontre, le 30/06/2016, une dégustation de compléments alimentaires a été organisée avec les aides à domicile dans les locaux de l'ADAPA.

Vous pourrez retrouver ces ateliers sur les secteurs du Toulinois, du Lunévillois et de Pont-A-Mousson dès le mois de Septembre. Des places sont encore disponibles ! Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Mme NIVOIX au 03.83.37.86.81

Nouvelle loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (A.S.V.)



Le 1^{er} Janvier 2016, la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement est entrée en vigueur.

Elle a pour objectif d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population et modifie, notamment, les conditions d'attribution de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) sur les points suivants :

- ↳ **Réévaluation annuelle** du montant de l'APA sur la base d'une majoration pour aide constante d'une tierce personne
- ↳ Les plans d'aide peuvent recommander les mesures qui paraissent les plus appropriées compte tenu du **besoin d'aide et de la perte d'autonomie** du bénéficiaire ainsi que des **besoins des proches aidants**. Le plan d'aide doit identifier les autres aides utiles au soutien à domicile du bénéficiaire, y compris dans un **objectif de prévention**, ou au soutien de ses proches aidants, non prises en charge au titre de l'allocation qui peut lui être attribuée
- ↳ Dans le cadre de l'APA, le plan d'aide peut prendre en compte les **besoins de répit du proche aidant** dans la limite du plafond mensuelle de prise en charge
- ↳ Incitation à la création de **Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile** (SPASAD) dont l'objectif est d'améliorer l'articulation entre les services d'aide et de soin pour un meilleur accompagnement des personnes fragilisées.
- ↳ Renforcement des **droits et libertés des personnes âgées**

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le portail national pour les personnes âgées :

<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/actualites/la-loi-relative-ladaptation-de-la-societe-au-vieillessement>